

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT 1770-02-2021**

---

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 28 juin 2021, le conseil a adopté le *Règlement 1770-02-2021 modifiant le Règlement 1770-00-2019 relatif à la régie interne des comités et des commissions.*

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et peut être consulté sur le site internet de la Ville de Beloeil en cliquant sur le lien correspondant ci-dessous. Une copie peut également être obtenue en faisant la demande auprès de la Direction des affaires juridiques par téléphone au 450 467-2835, poste 2809 pendant les heures normales d'ouverture ou par courriel au [greffe@beloeil.ca](mailto:greffe@beloeil.ca).

Donné à Beloeil, ce 2 juillet 2021.

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Greffière

